



Déclaration Liminaire de l'Unsa Education

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les conditions de la rentrée scolaire 2024 dans le département du Gard. Cette rentrée, si elle n'entraîne pas de grands bouleversements en termes de moyens, s'annonce sans précédent en termes de modification de l'organisation des enseignements dans les collèges. Loin d'y voir un progrès ou une quelconque forme d'innovation pédagogique, l'Unsa éducation ne peut regretter qu'une vision passéiste et rétrograde de l'enseignement, qui se caractérise par un manque d'idées flagrant, avec des solutions proposées davantage dignes du café du commerce que du ministère de l'Education Nationale.

L'Unsa éducation condamne vivement cet énième plan de communication qui prend en otage des générations d'élèves, juste pour une vision électorale à court terme. On ne forme pas des générations de citoyens à l'esprit éclairé en faisant rentrer le populisme jusque dans nos écoles.

L'Unsa éducation s'oppose fermement à ce plan "Choc des savoirs" qui va à l'encontre des besoins des élèves et des attentes des enseignants. Nous dénonçons la mise en place des groupes de niveau en mathématiques et en français au collège, qui va accentuer les inégalités scolaires et stigmatiser les élèves les plus fragiles. Nous refusons la réforme du brevet des collèges, qui va renforcer la pression sur les élèves et les enseignants, et qui va instaurer une classe intermédiaire entre le collège et le lycée pour les élèves qui n'auront pas obtenu le diplôme. Nous contestons la révision des programmes, qui va réduire les contenus disciplinaires et les compétences transversales, et qui va imposer des manuels labellisés et obligatoires, limitant ainsi la liberté pédagogique des enseignants.

La réforme du « choc des savoirs » c'est plutôt pour les enseignants choc et désespoir quand on considère:

- La dégradation de leurs conditions de travail,
- La diminution de leur possibilité de formation continue,
- Le renvoi dans leurs écoles des professeurs du 1er degré appelés en renfort au collège il y a tout juste un an,
- La mise à l'écart des professeurs de français et de mathématiques qui ne pourront plus être professeurs principaux en sixième et cinquième,
- La dégradation des conditions de suivi des élèves par les équipes pédagogiques,

- La construction des emplois du temps très contraignante par les équipes encadrantes, aux conséquences délétères pour les enseignants

Bien sûr, il y a les belles paroles d'un gouvernement et ses promesses que plus personne ne croit et il y a les faits. Le gouvernement vient de publier discrètement un décret qui ampute le budget de fonctionnement de l'État de 10 milliards d'euros dont 691 millions supprimés pour l'enseignement scolaire et l'avenir de nos enfants. Nous sommes bien loin des annonces flamboyantes faites par notre ministre et notre président de la République en prime-time. En réalité depuis que Macron est arrivé au pouvoir des moyens ont été récupérés aux écoles et aux collèges y compris de notre département. Et après on s'étonne du manque d'attractivité de notre métier quand les conditions de travail se dégradent continuellement depuis ces 7 dernières années.

Reste la question de l'impact de ce retrait de moyens sur la carte scolaire du Gard. Pourriez-vous nous éclairer sur ce point ?

L'Unsa éducation revendique une autre politique éducative, fondée sur la confiance envers les professionnels, le respect de la diversité des élèves, le renforcement de la formation initiale et continue, le développement de la coopération et de l'innovation pédagogique, et l'augmentation des moyens humains et matériels. Nous demandons au ministère de l'Éducation nationale de renoncer à ce plan "Choc des savoirs" et d'ouvrir un véritable dialogue social avec les représentants des personnels.

Au niveau local, le SE-UNSA et l'Unsa éducation dénoncent la baisse des moyens alloués au département du Gard pour la rentrée 2024. Après la balance des créations et suppressions, 6 classes seront supprimées dans les écoles du Gard et 4 divisions dans les collèges. Cette diminution des moyens va entraîner des fermetures de classes, des augmentations d'effectifs, des suppressions de dédoublements, des réductions d'options, des pertes de postes spécialisés, et des difficultés de remplacement. Elle va aussi avoir des conséquences sur la qualité de l'offre éducative, notamment en matière d'éducation prioritaire, d'éducation inclusive, d'éducation artistique et culturelle, d'éducation au développement durable, et d'éducation aux langues.

Dans le 1er degré, l'application de priorités nationales pour l'amélioration de l'enseignement se résume à l'attribution d'un seul poste dans le département. Certes les effectifs baissent. C'est un fait mais les logiques mathématiques ne reflètent absolument pas la réalité du terrain en préférant le quantitatif au qualitatif. Le contexte d'une baisse démographique sur le département aurait pu permettre une baisse des effectifs dans toutes les classes afin que tous les élèves du département puissent bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage et que tous les personnels puissent avoir des conditions de travail dignes et correctes. Ainsi, le taux encadrement des élèves, n'est pas l'unique indicateur qu'il faut regarder.

La répartition réelle des élèves doit être un indice, en regardant les niveaux créés, car faire classe avec un double voire un triple niveau avec 25 élèves, ce n'est pas la même charge de travail, d'organisation, qu'un simple niveau avec le même nombre d'élèves. Un autre indicateur devrait être le public accueilli. La carte des réseaux prioritaires n'a

malheureusement pas évolué dans notre département. Les élèves en grandes difficultés, car issus de milieux socioculturels défavorisés, sont répartis dans toutes les écoles et en nombre. Chaque école avec un IPS relevant de l'IPS des écoles de REP voire de REP+, sans être considérées comme telles, doit pouvoir travailler avec des conditions d'enseignement plus adaptées à leurs besoins.

Avec cette baisse de moyens, il n'y a aucune possibilité d'augmenter la brigade de remplaçants dans le premier degré. Le manque de remplaçants pèse sur les conditions de travail des personnels. Il y a urgence à repenser l'attractivité des métiers pour garantir un nombre de personnels suffisant.

Dans le second degré, les effectifs restent stables avec une baisse de 51 élèves soit une baisse moyenne d'un élève par collège. Cette année, la baisse démographique longtemps annoncée n'est toujours pas présente dans tous les établissements.

Toutefois, les 200 heures attribuées aux collèges gardois pour la mise en place des groupes de niveaux risquent de ne pas être suffisantes pour permettre la création des classes de niveaux, auxquelles nous sommes par ailleurs opposés car, comme le montrent les études sociologiques et en sciences de l'éducation, c'est au contraire l'hétérogénéité et la mixité sociale qui sont nécessaires. Déjà l'heure de la défunte technologie en 6^{ème} sera récupérée pour abonder cette mesure et il est fort probable que malgré les promesses de la rectrice la défunte marge prof sera une nouvelle fois mise à contribution pour pallier à l'indigence des dotations.

Par ailleurs, les mesures envisagées, par les contraintes qu'elles créent avec la mise en barrette nécessaire des emplois du temps, risquent de fortement impacter le bon fonctionnement des établissements pour les raisons évoquées tout à l'heure dans le choc des savoirs. Nous n'avons pas parler des effets délétères à long terme concerneront les élèves. Comment peut-on créer des classes ghettos dans nos collèges, et institutionnaliser une certaine forme de ségrégation et s'imaginer que ceux qui en seront victimes (professeurs comme élèves) n'en subiront pas le moindre préjudice. Alors que la société française se caractérise par des inégalités sociales grandissantes qui augmentent ces dernières années, c'est désormais l'école qui va instaurer cette différence en son sein. Comment voulez-vous ensuite que notre système fonctionne et que l'on insère des citoyens respectueux des valeurs de notre société alors que l'école de la république les aura stigmatisés dès leur plus jeune âge ?

Mesdames et messieurs les membres du CDEN, nous vous remercions de votre attention.